

L'état de conservation de la nature dans l'Union européenne

10 novembre 2020

Tous les 6 ans, les États membres de l'UE transmettent à la Commission un rapport sur les degrés de conservation de la nature. La Commission en a publié une [synthèse](#) en octobre. Elle y observe que la conservation des habitats et des espèces ne s'est pas améliorée au cours de la période de référence (2013-2018) : seulement 9 % des habitats affichaient des tendances à l'amélioration. Les pressions les plus fréquemment signalées proviennent de l'agriculture, du fait de l'intensification des pratiques (ex. engrais, produits phytosanitaires – figure ci-dessous). Les habitats semi-naturels tributaires de l'agriculture, tels que les prairies, sont particulièrement menacés : 45 % sont jugés dans un état « médiocre », contre 31 % pour les autres habitats. Depuis 2015, la proportion d'habitats agricoles jugés « médiocres » est passée de 39 % à 45 %, et 45 % de ces habitats subissent une dégradation. Au-delà de l'agriculture sont citées la modification des régimes hydrologiques, l'artificialisation et la pollution.

Répartition des catégories de pressions selon les habitats et les espèces (les oiseaux faisant l'objet d'une analyse spécifique)



Source : Commission européenne

Source : [Commission européenne](#)